

## Tension entre Washington et Wellington

**P**acificisme ou pas, éloignement ou non ; quelles que puissent être les raisons, on ne badine pas avec le parapluie nucléaire américain. Lorsqu'on est allié de Washington, « a fortiori » au sein d'un pacte régional, c'est à prendre ou à laisser. On ne saurait sans danger y faire des trous.

Pour avoir voulu déroger à ces dures obligations, on interdirait l'escalade dans ses ports des navires dotés d'armements nucléaires, la Nouvelle-Zélande de M. David Lange est aujourd'hui menacée d'expulsion du pacte de défense régional de l'ANZUS, dont elle fait partie avec l'Australie et les Etats-Unis. Les responsables militaires de ces deux pays sont en effet réunis depuis lundi à San-Francisco pour envisager le réaménagement de leur association dans un autre cadre, vraisemblablement bilatéral. Ce qui sonnerait, de ce fait, le glas de l'ANZUS, trente-cinq années après sa création, et placerait Wellington en position d'isolement.

D'entrée de jeu, le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, a tiré la conclusion, semble-t-il sans appel, de la controverse qui oppose Washington à Wellington depuis des mois. « En raison de la décision de la Nouvelle-Zélande de renoncer à un élément essentiel (pour les Etats-Unis) de sa participation à l'ANZUS, a-t-il souligné, il est devenu impératif pour Washington de réviser ses obligations en matière de sécurité à l'égard de son allié néo-zélandais. »

**L**a remise en cause de garanties qui sont le fondement même du traité est claire et sévère : la Nouvelle-Zélande n'a plus, en l'état actuel des choses, sa place dans le dispositif de défense régionale tripartite. Cela dit, l'Etat américain ne surprendra pas. La Nouvelle-Zélande était déjà, « de facto », tenue à l'écart des activités de l'ANZUS et mise en quarantaine par les Etats-Unis depuis la décision du gouvernement travailliste de M. David Lange d'interdire les escales de navires américains susceptibles d'être porteurs d'armements nucléaires. Cette décision, qui traduisait en l'occurrence des promesses électorales et une aspiration populaire alors profonde, les Américains ne l'ont jamais admise. Elle risquait, en effet, à leurs yeux, de créer un précédent d'autant plus fâcheux que le Pacifique est agité par des passions antinucleaires.

**Q**uelle sera, après ce développement, la réaction du gouvernement et de l'opinion néo-zélandais ? On observe en tout cas que leur volonté de rester membre de l'ANZUS, qui vient d'être soulignée par une enquête à Wellington, n'est guère conciliable avec le souci des Néo-Zélandais de ne pas être liés par les obligations nucléaires du traité.

En attendant, Américains et Australiens vont envisager l'avenir à deux. Cela n'a pas, en dépit de la solidité de leur alliance en matière de défense, sans de sérieuses dissensions, la décision du président Reagan de livrer à l'URSS des millions de tonnes de blé subventionné ayant suscité à Canberra une levée de boucliers.

(Lire nos informations page 5.)

**Attaque irakienne contre le terminal iranien de l'île de Sirri**  
PAGE 20

## Morosité des Bourses des valeurs

### L'or au plus haut depuis deux ans

**L'**or a effectué, le lundi 11 août, un bond spectaculaire sur les places financières, gagnant 26 dollars à Londres, pour terminer à 394,5 dollars l'once, tandis qu'il reprenait 20,25 dollars à Paris (383,99 dollars l'once au fixing). New-York, qui avait donné dès vendredi le signal de la hausse, poursuivait sur sa lancée, à 391,40 dollars l'once en clôture du COMEX. Le métal jaune a progressé dans le sillage du platine, qui a atteint des cours inconnus depuis 1980. Le 12 août, au fixing à Londres, l'once d'or se traitait à 386,1 dollars.

Donné il y a quelques mois encore comme le grand perdant, avec les monnaies, des placements financiers, le métal jaune a causé une réelle surprise en retrouvant ses plus hauts niveaux de mars 1984. Le fort courant d'achats dont il vient de bénéficier est alimenté par un certain nombre d'incertitudes d'ordre international. La seule éventualité de voir Pretoria répondre à des sanctions de l'Occident par une cessation de ses ventes de métaux précieux a d'abord suscité une flambée du platine (+ 60 dollars par once lundi). Selon l'expression des négociants, l'or a évolué « en symphonie » avec le métal blanc. Une réaction purement épidermique, tant il est inconcevable pour l'Afrique du Sud de stopper durablement ses exportations d'or. (Elles ont rapporté au pays en 1985 6,94 milliards de dollars.)

Les opérateurs ont aussi trouvé dans la baisse du dollar et de la livre, comme dans le bulletin de santé du président Reagan - pourtant satisfaisant, semble-t-il - d'autres bonnes raisons pour se ruier sur l'or. Le récent accord américano-soviétique sur le blé, qui devrait conduire Moscou à écouler des quantités moindres de blé fin pour régler sa facture céréalière, est de surcroît mis en avant pour justifier cette « fièvre acheteuse ». Le réflexe précoce, là encore, la réflexion.

ERIC FOTTORINO.

(Lire la suite page 17.)

## Nouveau test pour la cohabitation

### M. Mitterrand face au redécoupage électoral

**La** commission de six magistrats chargée de donner un avis sur le projet de redécoupage électoral vient de remettre son rapport (700 pages) au ministre de l'intérieur, M. Charles Pasqua. Le redécoupage - conséquence du rétablissement du scrutin majoritaire, - qui fera l'objet d'une ordonnance, doit être soumis au Conseil d'Etat le 18 août, selon M. Pasqua. L'ordonnance pourrait alors être présentée, le 27 août ou le 3 septembre, au conseil des ministres, puis à la signature de M. Mitterrand.

(Lire l'article de Jean-Marie Colombani page 20.)



## Un article d'Edgar Faure sur le rôle du Conseil constitutionnel

### Les nouveaux théologiens

**Le** Conseil constitutionnel vient de franchir une nouvelle étape de sa jurisprudence et d'élargir à nouveau les frontières de sa juridiction. Dans un précédent parcours, le Conseil s'était accordé le droit de reconnaître de façon seulement conditionnelle la conformité d'une loi à la Constitution. Il s'agissait d'une condition résolutoire liée à l'observance, dans les textes d'application, de règles posées par lui. Dès lors, la qualification d'un texte déterminé doit être considérée comme dubitative et alternative ; elle est subordonnée à des documents extrinsèques et à des événements ultérieurs. Elle peut être indéfiniment remise en cause.

Et qui donc sera juge de l'accomplissement, ou du défaut, de la condition ? Reviendra-t-on devant la plus haute juridiction de France pour lui soumettre des décrets, des arrêtés et des circulaires ? On peut supposer que dans la doctrine du Conseil il appartiendrait aux juridictions (administratives ou judiciaires) saisies d'un litige, de se faire juge de la constitutionnalité d'après les critères définis par avance dans la décision. Mais en vertu de quel, et sous quelles sanctions, le juge serait-il tenu de conformer sa propre décision à celle d'une cour vis-à-vis de laquelle il n'est ni tenu à obéissance, ni exposé à censure ?

Quelle que soit la bizarrerie de la situation ainsi créée, on peut admettre que le Conseil n'a pas outrepassé sa compétence et il n'apparaît que sa décision doit être tenue pour valide. Je ne saurais manifester la même assurance en présence du cas le plus récent, et qui concerne la loi sur la presse. Ici, il nous apparaît que le Conseil s'élève au-dessus du domaine du droit (fit-il considéré selon l'interprétation la plus largement prétorienne) pour entrer dans la stratosphère de la théologie la plus ambitieuse.

Il s'arrête en effet le pouvoir de modifier le passé - pouvoir que l'Eglise refuse à Dieu lui-même et cela depuis la condamnation de Pierre Damiani. Sans doute, l'hérétique revendiquait pour Dieu la possibilité d'abolir un événement ancien alors que le Conseil se propose de l'enrichir ; mais le fond du problème n'en est pas changé, il s'agit bien d'une rétro-compétence.

Le Conseil a décidé que deux textes, une loi de 1984 et une ordonnance de 1944, étaient inapplicables par le Parlement, ce qui revient à leur octroyer, ex post facto, un caractère constitutionnel, dont ni l'un ni l'autre n'est revêtu.

EDGAR FAURE.

(Lire la suite page 7.)

## Une rétrospective Francis Picabia

### Les malheurs d'un révolutionnaire

**D**anger des rétrospectives : la légende dorée de Picabia, l'ami de Marcel Duchamp, l'un des chefs de file de l'avant-garde dadaïste, est mise en pièces au Musée des beaux-arts de Nîmes. Il ne reste que les efforts d'un peintre académique dévoré du désir de révolution.

Picabia dadaïste, Picabia surréaliste, Picabia révolutionnaire de la peinture : les histoires de l'art sont pleines de ces certitudes simples et pleines encore de ces photographies historiques où le peintre prend la pose aux côtés d'Apollinaire et de Marcel Duchamp. Quelques amitiés bien choisies, celle de Tzara par exemple, quelques initiés flatteurs, à commencer par celle de l'ombageux Breton, et une série de toiles mi-abstraites, mi-burlesques, celle qui couronne la « chère Udnie » du MOMA, lui tiennent lieu de biographie. Picabia doit à ces hauts faits de figurer au panthéon des nihilistes et d'y partager le pouvoir suprême avec Satan-Duchamp lui-même.

A cette légende dorée, la rétrospective nîmoise n'entend rien changer. Pis : elle sent l'adulation et l'hagiographie. Elle évite les parallèles qui pourraient mal finir et son accrochage s'efforce, sans trop y parvenir, de faire croire à la cohérence de l'œuvre en dépit de ses hésitations et de son écolisme. N'empêche : les toiles sont là, pas toutes certes, pas toujours les meilleures, mais bien assez nombreuses et explicites pour que la version officielle de l'histoire en devienne obsolète.

Au commencement était non point un révolté, pas davantage un novateur, mais bien un pompier de l'impressionnisme mondain. A vingt ans, soit en 1899 précisément, Picabia n'a d'autre célébrité que celles des Salons Troisième République. Odette de Crécy et ses semblables s'y pâment devant les crépuscules sur le Loing et autres aubes champêtres de cet Elstir poupin et passablement mercantile. Il exploite sans vergogne, sinon sans métier véritable, les procédés les moins adroits de Monet, obtenant de la sorte considération et fortune. Mais de personnalité là-dedans, pas la moindre trace. La faccède supplée à son absence.


Une faccède si abondante que rien, à moins d'un désastre, n'aurait pu l'interrompre. Et le désastre vint, vers 1908 : Picabia se heurte à l'art moderne - et à l'idée de la modernité. D'un coup, semble-t-il, la révélation de la nullité de sa peinture passée l'éblouit. Son anachronisme l'effraie.

Si l'on en juge par la suite, il ne garda de cette expérience que deux convictions : la peinture est facile, elle se réduit à des recettes variables et imitables ; étant facile, elle ne mérite pas le respect. Sentences d'impuissant ? Il se peut. Mais sentences au goût du jour vers 1912, quand Picabia se lie définitivement avec l'autre contempteur des beaux-arts, Duchamp, qui, comme lui, ne croit plus ni au progrès ni à rien. Dès lors, la cause de l'art est entendue, la peinture condamnée. L'âge des parodies commence.

PHILIPPE DAGEN.

(Lire la suite page 10.)

**Jean DELAY**  
de l'Académie française



**Avant Mémoire IV**  
D'un siècle à l'autre  
(Paris, 1789 - 1856)

«Quelle fameuse résurrection du passé !»  
Jacqueline Piatier / Le Monde

«Seule une passion comme celle qui possède Jean Delay pouvait l'amener à une telle réussite.»  
Françoise Venakiss / Le Matin

«Une des grandes œuvres de ce temps.»  
Claude Lévi-Strauss

**GALLIMARD** *rf*







Europe

POLOGNE

Adam Michnik a été libéré

Varsovie (AFP). - Adam Michnik, trente-neuf ans, un des plus éminents dirigeants de l'opposition démocratique polonaise, a été libéré de prison le lundi 11 août...

SUISSE

Vers un référendum sur l'abolition de l'armée

BERNE de notre correspondant. - Peut-on imaginer la Suisse sans armée ? L'idée même paraît presque inconcevable...

Asie

THAÏLANDE : le nouveau cabinet

Le général Prem conserve la mainmise sur plusieurs postes-clés

BANGKOK de notre correspondant. - Les démocrates, grands vainqueurs des élections générales du 27 juillet, ne contrôleront finalement que quatre ministères...

MONDES EN DEVENIR LE DROIT INTERNATIONAL DANS UN MONDE DIVISÉ Antonio CASSESE 13,5 x 20 cm - 376 p. - 149 F Editions BERGER-LEVRALTY

Amériques

CANADA : la conférence annuelle des premiers ministres des provinces

La place du Québec dans la Fédération

La question de la place du Québec dans la Fédération canadienne a été abordée lundi 11 août et devait l'être à nouveau, ce mardi 12 août...

CHILI

Les autorités affirment avoir saisi une importante cargaison d'armes destinées à la guérilla

Santiago-du-Chili (AFP). - Le gouvernement chilien a annoncé, lundi 11 août, avoir saisi jeudi dernier...

Deux jeunes gens accusent l'armée de les avoir transformés en torche vivante

Santiago-du-Chili, (AFP). - Deux Chiliens, un jeune homme et une jeune fille, gravement brûlés après avoir participé à la grève nationale...

BRÉSIL

Deux journalistes interpellés à proximité d'une base militaire

Sao-Paulo (AFP). - Deux journalistes du quotidien la Folha de Sao Paulo, MM. Saatchuk et Nakagami ont été interpellés, dimanche 10 août...

Océanie

Un rapport embarrassant pour M. Lange

73 % des Néo-Zélandais souhaitent le maintien de leur pays au sein de l'ANZUS

SYDNEY de notre correspondant. - Au moment même où Washington et Canberra décident officiellement à San-Francisco de rendre inopérant le pacte de l'ANZUS...

ÉTATS-UNIS

M. Reagan envisage un renforcement de l'embargo contre Cuba

Washington (Reuters). - M. Reagan n'a pas pris de décision sur le renforcement de l'embargo économique américain décrété au début des années 60 contre Cuba...

Trafic d'émigrés

La rupture de cet accord a provoqué un trafic d'émigrés vers les Etats-Unis, les candidats au départ devant verser une somme importante (entre 3 000 dollars et 30 000 dollars) pour obtenir l'autorisation de sortie de territoire...

Un soldat américain se réfugie à Cuba. - Washington a annoncé, lundi 11 août, la défection de son poste en RFA d'un soldat américain d'origine cubaine...

Vieilles du président mexicain Miguel de la Madrid. - Le président mexicain Miguel de la Madrid était attendu ce mardi 12 août à Washington et devait s'entretenir mercredi avec M. Reagan...

NE BRISEZ PAS LA VOIX DE LA FRANCE! Radio France Internationale, RFI, émet 24 heures sur 24, en onze langues et vers tous les continents. Si la voix de la France devient la voix de Son Maître, quel qu'il soit, elle y perdra en crédibilité...



Le débat sur le rôle du Conseil constitutionnel

La politique sur le rôle du Conseil constitutionnel, relayée par les déclarations de M. Alain Chalonon au Monde du 9 août, continue. M. Edgar Faure trouve sur la dérive « théologique » du Conseil et s'interroge sur son droit à proclamer inamovibles des principes anciens.

Dans l'opposition, M. Jean Popere, membre du secrétariat national du PS, bien qu'en désaccord avec les déclarations de M. Chalonon, admet que les institutions devaient « sans doute évoluer » dans le sens d'une diminution des pouvoirs du Conseil.

M. Giscard d'Estaing en 1977 : « Sans délai ni aigreur »

Le 8 novembre 1977, devant le Conseil constitutionnel, M. Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, avait commenté le rôle du Conseil et les trois premières années d'application de la réforme en vigueur depuis le 29 octobre 1974.

La façon dont vous avez conçu et rempli votre mission, puis la révision constitutionnelle de 1974 ont donné à l'institution nouvelle toute sa portée.

Pas de gouvernement des juges, mais le régime, tout le régime de la Constitution : c'est ainsi qu'on peut définir l'esprit de vos décisions.

Pas de gouvernement des juges, car, donnant en cela le bon exemple d'un Etat de droit, vous avez été interdits de vous arroger des attributions que la Constitution ne vous donnait pas, ou de vous référer à des principes qui ne se rattachaient pas à elle.

Mais le régime, tout le régime de la Constitution. Car vous ne vous êtes pas bornés à veiller au respect des dispositions de la Constitution relatives à l'organisation des pouvoirs publics.

Ainsi, vous êtes devenus le juge et le garant de nos libertés. Bien qu'elle n'ait pas été votée par l'opposition, la révision

Les nouveaux théologiens

On nous dit que l'ordonnance de 1944 permet d'assurer dans les faits l'application d'un principe de droit supérieur, contenu (tacitement) dans la déclaration des droits de l'homme, elle-même visée (globalement) dans le préambule de la Constitution de 1958.

La loi de 1984 et a fortiori l'ordonnance de 1944 sont valablement abrogées, étant donné qu'ils ne revêtent ni l'un ni l'autre la forme constitutionnelle.

L'Assemblée nationale a adopté, lundi 11 août, un projet de loi portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales.

« La pause » - tel est le signe sous lequel M. Chirac a voulu placer l'action de son gouvernement en matière de décentralisation.

Dans le premier texte, celui en cours de discussion devant le Parlement, quelques virages techniques peuvent permettre un retour en arrière.

« Une pause » - c'est ce que M. Pierre-Benoît Housselle (RPR, Charente) n'aime pas le mot qui évoque « la fatigue » alors que l'on « ne pourra pas revenir en arrière ».

« Non », assure le secrétaire d'Etat M. Besson, évoquant le « sens de l'histoire » pour parler du transfert des exécutifs départementaux et régionaux « des mains des préfets dans celles des présidents des assemblées territoriales ».

La guerre scolaire n'aura pas lieu. Le Sénat avait pourtant failli mettre fin à l'armistice que les protagonistes avaient dû accepter de plus ou moins bon cœur à l'automne 1984.

Le gouvernement n'était pas ravi de cette initiative de certains ultras de sa majorité. Quelques-uns des plus farouches défenseurs de l'enseignement privé comme M. Jacques Barrot étaient aussi, en l'occurrence, conscients que dans bien des villages la bataille pourrait renfermer autour de l'aide à apporter ou non à la construction d'une école privée.

Le conseil des lois du Palais-Bourbon avait imaginé d'autoriser les communes, les départements et les régions à garantir les emprunts des établissements scolaires privés, comme ils peuvent le faire pour toutes les entreprises depuis les lois Defferre.

« M. Baylet, le MRG et M. Josephin... M. Jean-Michel Baylet, ancien président du MRG et président du conseil général de Tarn-et-Garonne, a déclaré, le lundi 11 août à l'AFP, le propos de l'élection législative partielle de Haute-Garonne prévue pour le 28 septembre et dans laquelle M. Lionel Josephin, premier secrétaire du PS, mènera la liste socialiste : « C'est à la direction départementale et à la direction nationale du MRG de prendre leurs responsabilités. Elles seules sont habilitées à décider de l'opportunité de présenter une liste ».

A l'Assemblée nationale

Le gouvernement se prononce pour une « pause » dans la décentralisation

Pour lui il y a en tout cas un domaine où cette « pause » doit être un coup d'arrêt : la régionalisation. « La région ne doit pas être une collectivité de gestion, ni devenir une autorité de tutelle », dit-il, estimant que l'on a « peut-être été trop vite pour dire le contraire en matière de décentralisation ».

Opposition modérée du PS

Dans le premier texte, celui en cours de discussion devant le Parlement, quelques virages techniques peuvent permettre un retour en arrière. Ainsi, le projet du gouvernement gèle l'application du statut de la fonction publique territoriale qu'avait fait voter en 1984 Gaston Defferre et M. Anicet Le Pors, ministre communiste de la fonction publique.

« La gauche », telle est le signe sous lequel M. Chirac a voulu placer l'action de son gouvernement en matière de décentralisation. Quelle « pause » ? Une « pause » rendue nécessaire par l'avalanche de textes législatifs et réglementaires, a dit, lundi 11 août, à l'Assemblée nationale, M. Bernard Besson, secrétaire d'Etat, en défendant son projet de loi portant diverses dispositions relatives aux collectivités locales.

Les communistes s'opposent à ce choix du nouveau gouvernement. Les socialistes sont plus modérés dans leurs critiques. Les uns et les autres regrettent que des fonctionnaires ne puissent plus être détachés auprès de parlementaires et que soient supprimées les possibilités provisoires de passage de la fonction publique de l'Etat à celle des collectivités locales et réciproquement.

« Toiletage » Ce texte sur bien des points ne fait que procéder à un « toiletage » que chacun juge indispensable. Mais sur d'autres il annule des dispositions voulues par les socialistes, particulièrement celles qui freinent le pouvoir de ces nouveaux patrons locaux qui sont devenus, grâce à la

Le conseil des lois du Palais-Bourbon avait imaginé d'autoriser les communes, les départements et les régions à garantir les emprunts des établissements scolaires privés, comme ils peuvent le faire pour toutes les entreprises depuis les lois Defferre. Le gouvernement a préféré une autre solution : fonder aux collectivités locales une disposition d'une loi de 1964 qui autorise l'Etat à garantir les emprunts des écoles privées.

préférer rester au service de l'Etat : mais à la suite des inquiétudes du Sénat, ce mode de financement ne durera que quatre ans.

Les mesures financières prévues par ce projet, qui sont en général des adaptations techniques, sont adoptées sans grandes discussions. Toutefois, à la demande des socialistes, mais aussi de MM. Edmond Abamby (UDF, Maine-et-Loire) et Jean Schmitt (UDF, Aveyron), l'Assemblée refuse le souhait du Sénat de voir reculer la mise en œuvre de la réforme de la dotation globale d'équipement votée en 1985.

TV A sur la pornographie

Les communistes et les socialistes s'opposent sans succès, malgré l'appui du Front national, à la suppression de la proportionnelle dans la désignation des députés des conseils municipaux au conseil d'administration des centres d'action sociale (ex-BAS) et dans celle des bureaux des assemblées départementales et régionales.

Le pari de Gaston Defferre

Gaston Defferre avait voulu faire de la décentralisation la « grande affaire » du septennat. Elle est devenue au fil des lois, décrets et circulaires un maquis où, hors des grands principes, chacun a bien du mal à retrouver son chemin.

« C'est ce qu'elle a commencé à faire par le projet portant diverses propositions sur les collectivités locales adoptés la semaine passée au Sénat, et que les députés ont discuté le lundi 11 août et approuvé avec quelques modifications dans la nuit de lundi à mardi ».

« Toiletage »

Ce texte sur bien des points ne fait que procéder à un « toiletage » que chacun juge indispensable. Mais sur d'autres il annule des dispositions voulues par les socialistes, particulièrement celles qui freinent le pouvoir de ces nouveaux patrons locaux qui sont devenus, grâce à la

neut pas de la possibilité d'accorder un droit de regard à leur opposition.

C'est aussi sans succès que la gauche plaide pour le maintien des conseils départementaux du développement social, dont la composition était fixée par décret du gouvernement, et qui devaient assister le président du conseil général dans la mise au point de sa politique sociale.

Comme le Sénat, l'Assemblée annule une disposition d'une loi de la fin de 1985 permettant à la commune du Grand-Quevilly, dont le premier adjoint est M. Laurent Fabius, de quitter le SIVOM de Rouen. Mais elle accorde la possibilité, contrairement aux règles habituelles, de prévoir un arbitrage, hors tribunaux, dans le contrat signé avec les Américains par l'Eurodyne-land de Marne-la-Vallée.

Le Front national fait adopter un de ses amendements : les donations et legs aux musées municipaux bénéficieront des mêmes avantages fiscaux que ceux faits aux musées nationaux. La perte de recettes, pour l'Etat, sera compensée par une majoration de la TVA sur les publications pornographiques.

« Gaston Defferre a gagné son pari », proteste-t-il. Il était sûr qu'investi de nouvelles responsabilités les élus ne s'en laisseraient pas dépasser, mais au contraire chercheraient à les accroître. C'est bien ce qui se passe. Mais, contrairement à ce qu'avait espéré Gaston Defferre, ce n'est pas au détriment des bureaux parisiens ou de leurs représentants locaux, mais de la minorité politique de leur assemblée.

Ce projet, de l'aveu même du secrétaire d'Etat aux collectivités locales, M. Bernard Besson, n'est qu'une étape. Il annonce pour la session d'automne un nouveau statut de la fonction publique territoriale, une remise en ordre des diverses dotations par lesquelles l'Etat participe au financement des collectivités locales, une modification de la législation sur la coopération communale. La tâche paraît si vaste, si complexe, qu'il est difficilement compréhensible que M. Jacques Chirac se prive, comme l'intention lui en est prêtée dans le cadre du remaniement ministériel attendu, d'un ministre aussi à l'aide sur ce sujet que l'est M. Besson.

Mais il est vrai que M. Besson, CD, et que le contact avec les élus locaux est loin d'être politiquement neutre.

THIERRY BRÉHER.

LA SNCF COMMUNIQUE :

Du lundi 4 au vendredi 29 août 1986 (sauf les samedis, dimanches et le 15 août) de 9 heures à 17 heures pour permettre la réalisation d'importants travaux de renouvellement de vote et de ballast entre les gares de Brétigny et de Savigny, la SNCF va être amenée à modifier provisoirement la desserte banlieuse de certaines gares de la ligne C du RER.



سكائن لائل



RAYMOND DE PARON/GAMMA

Un « revenant » double tous les candidats potentiels de la gauche et se lance dans la première élection présidentielle au suffrage universel : François Mitterrand oblige de Gaulle à disputer un second tour.

Annonçant sa candidature à l'Élysée

M. François Mitterrand : il y a incompatibilité d'humeur entre le général de Gaulle et la démocratie

Le général de Gaulle décidera avant jeudi soir de maintenir sa candidature au second tour

Trop d'erreurs

Par JACQUES FAUVEY... Le général de Gaulle est en ballottage à l'égard de M. François Mitterrand...

M. François Mitterrand (32,04 %) sera alors seul à l'affronter... Jamais les Français n'ont été aussi nombreux à voter (85 %)

Dans le Monde du 24 novembre 1965

DES HOMMES QUI S'AFFICHENT...

L'élection au suffrage universel du président de la République a modifié sensiblement le style de l'affiche électorale. Pour chaque candidat il s'agit moins d'exposer un programme...

M. Jean Lecanuet est, lui aussi, voué aux grandes surfaces. Dans un encadrement rouge, le photographe lui a fait le sourire de Sophie Loren...

que M. Mitterrand est souvent encadré par des affichettes confuses et modestes qui démontrent à qui en douterait la touchante unité de la gauche...

M. Pierre Marcellin et M. Barbu sont absents des grandes surfaces des agences de publicité. L'avocat-sénateur a dit lui-même à la télévision qu'il n'était pas riche...

25. De Gaulle en ballottage

C'EST en 1965 que débute la deuxième grande partie du « livre Mitterrand ». Comme Mendès France, il était un opposant irréductible à de Gaulle en 1958...

- adhésion franche et massive », faute de laquelle ce serait l'écroulement de la Cinquième République. La presse traduit son discours en quatre mots : « Moi ou le chaos ».

Le candidat de la gauche a obtenu 32 % ; il sera le seul adversaire de de Gaulle au second tour. Lecanuet approche 16 %. Quant au candidat de l'extrême droite, Jean-Louis Tixier-Vignancour...

raient s'affronter dans un face-à-face télévisé, à l'américaine. L'Élysée devait-il se commettre avec l'impertinent candidat des républicains ?

M. MARCEL BARBU : je suis le candidat des chiens battus...

« Quand je me suis présenté la première fois à vous, j'étais loin d'imaginer le retentissement qu'aurait le cri que je venais de lancer... »

M. J.-J. SERVAN SCHREIBER : on imagine aisément comment MM. Lecanuet et Mitterrand pourront se retrouver.

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber étudie dans son éditorial de l'Express, intitulé « Pour qui voter ? »...

Demain : Il n'y a pas eu d'affaire Ben Barka



AUTOMOBILISME

Le bolide de Gonfaron

GONFARON de notre envoyé spécial

La formule 1 de Gonfaron... Il aurait en la de quoi fonder la plume d'Alphonse Daudet à fleur de légende provençale.

La formule 1 de Gonfaron est bien vivante. Le bolide doit même effectuer ses premiers essais de 12 au 14 août sur le circuit du Castell (Var).

Un sacré petit bonhomme de cinquante-huit ans, Henri Julien, Gonfaronnais de pure souche, réalise là un rêve d'automobileur fou de mécanique et de compétition automobile.

Quand on lui confie une Alpine d'usine, il pense pouvoir traiter d'égal à égal avec les meilleurs volants de l'époque.

Garage ou compétition ? En 1974, il lui faut choisir. Il liquide le fonds de commerce pour garder le service compétition et prend pied en 1978 en formule 2.

Esprit de famille

Mais Henri Julien a la formule 1 en tête. Une première tentative en 1980 autour d'un moteur Cosworth reste dans les cartons.

Brusquement pourtant, à la fin de l'année dernière, tout se décline. Sur appel de Piero Mancini, patron du constructeur italien de moteurs Motori Moderni, Henri Julien part pour Florence en compagnie de Frédéric Dhainaut.

ATHLÉTISME : réunion de Budapest. - Le Bulgare Christo Markov a battu de 2 centimètres le record d'Europe du triple saut du Soviétique Nikolai Mousienko en atteignant 17,80 mètres, le lundi 11 août à Budapest.

GOLF : tournoi de la PGA. - Bob Tway, un Américain de vingt-sept ans originaire d'Oklaohoma, qui avait fait ses débuts sur le circuit professionnel américain en 1985, a remporté, lundi 11 août à Toledo (Ohio), le tournoi de la PGA (Professional Golfers Association) avec une carte de 278 (8 sous le par).

ATHLÉTISME : réunion de Budapest. - Le Bulgare Christo Markov a battu de 2 centimètres le record d'Europe du triple saut du Soviétique Nikolai Mousienko en atteignant 17,80 mètres, le lundi 11 août à Budapest.

groupe Fiat, jusqu'à présent présent en rallye et en endurance, se met au travail.

AGS, c'est quelques dizaines de mètres carrés d'ateliers et de bureaux avec une semi-remorque et un moteur-borne dans la cour.

Points communs : la passion et l'expérience de la compétition automobile, le goût pour l'éclectisme tant chez les paratchutes, fraise et sautiers sont son royaume.

La recette d'Henri Julien n'est rien moins que de faire de la formule 1 en famille.

MICHEL DESFONTAINES.

SCIENCES

Affirmant leur indépendance spatiale Les Japonais lancent une nouvelle fusée

Les Japonais devraient effectuer le premier tir expérimental de leur nouvelle fusée H-1, mercredi 13 août, entre 10 h 30 et 12 heures (heure française), depuis le centre spatial de Tanegashima, dans le sud du pays.

Avec ce lanceur expérimental à deux étages, qui, dans sa version commerciale, en comportera trois (dont le deuxième est doté d'un moteur à oxygène et à hydrogène liquides), le Japon affirme son indépendance en matière spatiale.

Couchés pendant un an... Dix Soviétiques vont tenter de rester pendant un an en position couchée, les pieds légèrement au-dessus du niveau de la tête, pour simuler les effets de l'apesantissement et permettre aux médecins de trouver des moyens de lutte efficaces contre ces derniers.

ATHLÉTISME : réunion de Budapest. - Le Bulgare Christo Markov a battu de 2 centimètres le record d'Europe du triple saut du Soviétique Nikolai Mousienko en atteignant 17,80 mètres, le lundi 11 août à Budapest.

GOLF : tournoi de la PGA. - Bob Tway, un Américain de vingt-sept ans originaire d'Oklaohoma, qui avait fait ses débuts sur le circuit professionnel américain en 1985, a remporté, lundi 11 août à Toledo (Ohio), le tournoi de la PGA (Professional Golfers Association) avec une carte de 278 (8 sous le par).

ATHLÉTISME : réunion de Budapest. - Le Bulgare Christo Markov a battu de 2 centimètres le record d'Europe du triple saut du Soviétique Nikolai Mousienko en atteignant 17,80 mètres, le lundi 11 août à Budapest.

La lutte contre l'immigration clandestine en Guadeloupe

Du rififi à Saint-Martin

employés sont « dignes d'une république bananière », commente M. Gilles Kachlin, inspecteur principal de la PAF, « et jettent le discrédit sur tous les représentants des forces de l'ordre ».

Les malheurs de M. Chance

La « chasse aux clandestins » menée avec la rigueur nécessaire ditent les policiers, au prix de « bavures » répandant leurs adversaires - nuit en tout cas aux intérêts installés dans l'île.

Autres intérêts touchés par le travail des fonctionnaires de police, ceux de quelques édiles qui emploient des étrangers en situation irrégulière comme gens de maison ou chauffeurs de voiture.

Les immigrés illégaux épaulés par des Saint-Martinois régissent de plus en plus violemment les opérations « coup de poing » de la PAF.

ÉDUCATION

BIBLIOGRAPHIE

Hymne à la joie

Un sourire extasié aux lèvres, un enfant lève les yeux sur un globe terrestre. Une même lumière illumine la sphère et son visage.

On regrettera toutefois que l'auteur ne pousse pas davantage la réflexion sur la nature de cette « culture élaborée » à laquelle il s'agit de faire accéder les élèves, comme si sa définition allait de soi.

L'optimisme de Georges Snyders, qui vient de prendre sa retraite de professeur de sciences de l'éducation à la Sorbonne, se foi dans l'aptitude de l'homme à comprendre et à s'enthousiasmer, font plaisir à voir.

Un appel pour les familles des disparus morts en mer. La Société nationale de sauvetage en mer lance un appel pour venir en aide aux familles des cinq marins du port de l'Aber-Wrach, morts en mer pour sauver un voilier en détresse le mardi 9 août.

Dans la Creuse

Trois inculpations après la mort par noyade d'un adolescent

Après la mort par noyade de Gérard Longué, quinze ans, d'origine camerounaise, habitant Montreuil, dans le lac de Vassivière (Creuse), Mlle Eliane Remon, juge d'instruction à Guéret, a inculpé, le lundi 11 août, de « coups et blessures et voies de fait ayant entraîné la mort sans intention de la donner » le plagiiste du lac, M. Guy Jabot, quarante ans, et son employé, Dominique Cortegiani, dix-huit ans, qui ont été scroulés à la maison d'arrêt de la ville.

Sur le chemin du poste de police, de premiers heurts se produisirent entre policiers et manifestants qui veulent empêcher les arrestations.

Au cours de l'expédition, trois des adolescents avaient réussi à regagner la rive à la nage tandis que le cadavre de Gérard Longué était découvert, le lendemain, au fond du lac.

Après l'association SOS Racisme, le MRAP (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples) a condamné, lundi dans un communiqué, ce « crime crapuleux ».

Ouverture d'une information judiciaire après la plainte d'un ingénieur grenoblois. - Le parquet de Grenoble a ouvert, lundi 11 août, une information judiciaire après la plainte déposée vendredi par M. Victor Gallier, cinquante-neuf ans, un ingénieur au chômage qui accuse les policiers de la brigade de surveillance nocturne de Grenoble de l'avoir maintenu dans la nuit du 1<sup>er</sup> au 2 août.

Opéré le 8 août à l'hôpital des Sablons, près de Grenoble, soit une semaine après avoir été interpellé, l'ingénieur souffre d'une perforation de la vessie et d'occlusion intestinale. Il sera entendu par les enquêteurs dès que son état le permettra.

La tuerie de Sète : deux des victimes étaient connues des services de police. - Les corps des trois personnes tuées par des armes de gros calibre dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 août dans un motel isolé près de Sète (Hérault), ont été identifiés.

Déjà condamné pour vol à main armée, Jacques Fourmont, trente-deux ans, était sous le coup d'un mandat d'arrêt lancé en décembre 1984 pour tentative d'homicide volontaire. Le deuxième homme, Djamel Slimani, vingt-huit ans, avait aussi été condamné pour vol, violence et voies de fait avec armes. Tous deux fréquentaient le « milieu » parisien, notamment des proxénètes.

La troisième victime, une jeune femme d'environ vingt-cinq ans, n'a pas été formellement identifiée. Les enquêteurs laissent cependant entendre qu'il s'agissait d'une prostituée parisiennne.

Arrastation d'un pyromane dans la Vienne. - Un homme de trente-huit ans, marié et père de trois enfants, a reconnu, le lundi 11 août, qu'il avait provoqué huit incendies dans la région de Châtelleraut (Vienne). Le pyromane, Jacky Garrot, ouvrier d'usine, a été interpellé quelques jours après avoir mis le feu à des broussailles en bordure de forêt, à Dangé-Saint-Romain, où il réside. Pendant trois jours, cet incendie a ravagé 450 hectares de taillis et de pinèdes où se trouvaient plusieurs parcelles d'élevage de biches, de cerfs, de sangliers et de mouflons. Le pyromane a avoué qu'il avait aussi allumé sept incendies dans la région en 1985.

Un appel pour les familles des disparus morts en mer. La Société nationale de sauvetage en mer lance un appel pour venir en aide aux familles des cinq marins du port de l'Aber-Wrach, morts en mer pour sauver un voilier en détresse le mardi 9 août.

سكّان النّحل

Culture

CHRONIQUE



La Maison des écrivains, rue de Verneuil : déjeuner idéal pour la séduction au mois d'août

CINÉMA

« Le Colosse de Rhodes » Il était une fois

C'était le temps des péplums, des héros au cœur pur. C'était il y a vingt-cinq ans.

Il est intéressant de vérifier que le péplum reste un style de cinéma dit "populaire". On aurait pu le croire désormais réservé aux intellectuels, amateurs ambigus de délices naïfs.

ment de terre final - intervention des dieux, juste à temps pour sauver les héros embarqués dans une situation absolument inextricable.

C'est à la personnalité des héros que l'on se rend compte du temps qui a passé. A leur physique d'abord, à leurs cheveux lissés sur les tempes, formant un cran qui tombe légèrement sur le front.

COLETTE GODARD.

Advertisement for 'Tromboscope' magazine, featuring the title 'FONCTIONS, ATTRIBUTIONS, BIO-EXPRESS' and promotional text about its content and subscription information.

FESTIVAL

« Le Martyre de saint Sébastien » à Salzburg

Debussy sans artifices

Première ce mardi 12 août à Salzburg de l'œuvre controversée de Debussy. Exemplaire ou indigente ?

Dans sa biographie de Debussy, le compositeur Jean Barraqué s'interroge : « A chaque audition du Martyre de saint Sébastien, on se demande comment Debussy a pu signer - voire composer - le chœur final à cappella, coupé de répliques d'orchestre, écrit dans le style des polyphonies de la Renaissance.

Ce qui ne représente presque rien pour nous pouvait lui être singulièrement cher, tandis que nous aimons sans doute dans son œuvre, comme chez de nombreux créateurs, ce qu'il considérait comme négligeable, imparfait, extérieur.

On s'est aussi demandé pourquoi Beethoven avait écrit une Huitième symphonie néoclassique - avec un menuet! - entre la Septième et la Neuvième, pourquoi Schumann avait composé le Félérage de la rose dans ce style compassé, pour-

quoi Berlioz avait tant regardé du côté de Gluck en écrivant les Troyens...

On n'en finirait pas de citer ces incompréhensibles fautes de goût, ces infidélités au génie. Aucun artiste, sans doute, n'est infallible. Mais c'est quand la « faillite » devient à ce point évidente pour tous, sauf pour l'auteur, qu'il faut se demander si l'on a réellement compris le reste, si on ne l'a pas seulement détourné à notre profit sans chercher à savoir ce qu'il y avait au fond.

En ce sens, le Martyre de saint Sébastien est exemplaire. En écoutant tel ou tel passage (qui ne figure pas dans la Suite d'orchestre à l'usage des concertos), d'un dénuement frôlant l'indigence, on songe à ce que tout compositeur de talent aurait pu faire pour dramatiser cela, pour habiller la trop évidente naïveté.

Si l'on essaie de se replacer dans l'état d'esprit du compositeur, dans son idéal païstinien d'alors, les pages que nous sommes le mieux à même d'apprécier, réunies précisément dans la Suite d'orchestre, semblent d'une théâtralité, d'un dramatique presque gênants : c'est de la très belle musique de scène, qui convient aux situations, avec les tremolos de rigueur pour garantir l'émotion. Geignons que c'est à ces pages que Debussy faisait allusion lorsqu'il écrivit à André Caplet :

« Naturellement, j'ai très peu de temps pour écrire beaucoup de musique, il ne faut donc pas songer une minute à choisir. Dans le rendement d'une mine, il y a un charbon que l'on nomme - tout venant... C'est mon cas, très exactement. »

Entendons-nous : ces fragments symphoniques que tout méconnaisseur attribuerait à Debussy sans risque d'erreur auraient pu être écrits par un de ses disciples à partir de quelques idées brèves (dont certaines contiennent de vraies trouvailles audacieuses pour l'époque).

Dans un même ordre d'idées, on songe au vieux Liszt rejoignant dans les dernières œuvres pour piano l'ascèse néopalestinienne de sa musique religieuse. Les parentés harmoniques (accords augmentés, mouvements parallèles), mélodiques (gamme par tons entiers) et d'écriture par séquences sont assez flagrants avec Debussy - resté singulièrement discret sur ce point - pour qu'on y voit plus qu'une coïncidence. Mais il faudrait aussi évoquer Massenet dont le Jongleur de Notre-Dame, représenté en 1902, rompa avec le style enjôleur qui avait fait son succès : déjà écrire un opéra sans rôle féminin revenait, pour Massenet, à renoncer à son image de marque.

Quand Debussy, interrogé sur la composition du Martyre de saint Sébastien, évoque « le pauvre et suave sacrifice du petit jongleur dont l'histoire attendrissante nous est demeurée », comment ne pas y voir une allusion à l'œuvre d'un aîné dont la sensibilité était plus proche de la sienne qu'on ne veut l'admettre généralement ?

Après Debussy, c'est à André Caplet qu'il reviendra d'atteindre dans le Martyre de Jésus (1923) à cet idéal dont Debussy, faute de temps, avait seulement pu indiquer les grandes lignes dans ce Martyre de saint Sébastien qui reste, comme le dit si bien un autre compositeur, Michel Chion : « avec la Chute de la maison Usher, l'une des plus belles « œuvres imaginaires » de Debussy qu'un destin malin l'a empêché de réaliser et qui eussent donné de lui un tout autre visage, plus angouillé, mais tout aussi « vrai » que celui que son œuvre, désormais close, offre à la postérité ».

On peut discuter sur ce que Jeanne au bûcher de Honneger, entre autres, doit à l'exemple du Martyre de saint Sébastien et sur l'influence que put exercer le préjudice sur la constitution du langage, pourtant si personnel, de Messiaen, mais la question essentielle demeure toujours : ce qui nous échappe chez un artiste n'est-il pas là pour nous faire prendre la mesure de la vanité de ce que nous croyons avoir saisi ? Où serait le génie si l'on en pouvait faire aisément le tour...

GÉRARD CONDÉ.

EXPOSITIONS

Une rétrospective Francis Picabia à Nîmes

Les malheurs d'un révolutionnaire

L'entreprise de démolition fonctionnelle à merveille. Picabia, enfin, scandalisée : il est, à quarante ans, révolutionnaire en chef.

Le dadaïsme comme institution

Il en oublie que, pour ne pas sombrer dans la monotonie, la révolution se doit d'être permanente. L'ayant trouvée, il s'en délecte et s'y empêtre. Duchamp, esprit logique, esprit extrême, cesse tout travail artistique : son silence obéit aux exigences de sa pensée.

« transparent », composition onirique de visages et d'ombres, il a recours au sérieux le plus lourd, au symbolisme le plus ampoulé. Souvenirs de Botticelli, souvenirs de Moreau, couleurs pastel, sfumato roux, mignardises à la Cocteau, dessin alangui, on ne comprend pas comment ce même

années 20, son œuvre est de longue date achevée, sans que l'ambiguïté qui le tourmentait soit cependant vaincue.

Il reste les efforts d'un peintre académique dévoré du désir de révolution, qui s'est voulu moderne avec fureur, qui a cru trouver le dernier mot - et n'a pu



Les Baigneuses, 1941

peintre a pu, dans les années qui précèdent, passer pour un terroriste, quand il s'assoupit dans ces élégances diaphanes.

Sans doute devine-t-il parfois son reniement. Alors, il se rebiffe. Il lâche une obscénité ou un calembour, il en revient au rire, le temps de se dédouaner. Rien à faire : l'académisme le reprend, la facilité triomphe. Picabia se noie dans l'huile et le vernis. A ce combat, il s'épuise. Quand il disparaît, en 1953, après une ultime période dada qui récapitule, faute de mieux, les grands épisodes des

PHILIPPE DAGEN.

\* Musée des beaux-arts de Nîmes, jusqu'au 1er octobre.

Prassinios à Saint-Rémy

Prassinios, constantinopolitain devenu parisien et surréaliste dans l'entre-deux-guerres, avait élu domicile dans les Alpilles. Rien de surprenant dès lors que les œuvres - innombrables - qui forment sa donation trouvent refuge à Saint-Rémy-de-Provence. Elles y habitent trois des plus nobles bâtiments du village, l'hôtel d'Estreme, l'hôtel de Sade, où elles voisinent avec les têtes gauloises de Glanum, et la chapelle Notre-Dame-de-Piété. Une visite de la « Fondation Prassinios » donne donc essentiellement prétexte à un jeu de piste entre fontaines et platanes. Quant à la peinture elle-même, noire et blanche, pointilliste, appliquée, elle suscite moins d'enthousiasme que les lieux qui l'accueillent.

Ph. D.

\* Saint-Rémy-de-Provence, jusqu'au 15 octobre.

« Miss Marple » à la télévision chinoise. - La BBC et la télévision chinoise viennent de signer un accord pour la diffusion en Chine de programmes britanniques financés par la publicité. L'accord devrait prendre effet après la visite en Chine de la reine Elisabeth au mois d'octobre prochain. « Miss Marple », une série tirée des romans policiers d'Agatha Christie, avait été choisie avant les programmes inspirés de Shakespeare ou de Dickens pour inaugurer l'opération. Le financement des programmes sera assuré par des entreprises étrangères désireuses de faire passer sur les écrans chinois les moins chers du monde. Il existe actuellement en Chine quelque 65 millions de téléviseurs pour 300 millions de téléscripteurs, le parc s'élargissant chaque année d'environ 15 millions de récepteurs supplémentaires.

Communication

Une rédaction « en plein brouillard »

Où va l'Express? Depuis 1977, date où M. James Goldsmith a pris le contrôle, l'histoire de l'hebdomadaire semble se répéter. Chaque nouvelle échéance électorale fournit l'homme d'affaires franco-britannique l'occasion de remodeler la rédaction d'un titre au peu près...

devrait permettre de rénover la rédaction. L'avantage de cette formule plus proche de l'Unité, l'originalité en plus, précise un proche de M. Goldsmith. Mais les noms des salariés de l'Express ne sont pas secrets...

ses fonctions d'éditorialiste international : le directeur de la rédaction, prises par « Jimmy » ont hérité de la rédaction. D'autant que la proche parution des hebdomadaires, qui traitent de domaines contigus...

Voici les principales modifications apportées par la commission mixte paritaire (CMP) au texte considéré par l'Assemblée nationale en première lecture (Le Monde du 7 août) :

Le projet de loi sur l'audiovisuel Sénateurs et députés ont élaboré un texte commun

La commission mixte paritaire députés-sénateurs, réunie lundi 11 août au Sénat, a adopté, par 11 voix contre 3 (PS), une rédaction commune du projet de loi sur la liberté de communication qui devait être une nouvelle fois examinée successivement par les deux Assemblées mardi 12 août. Les communistes n'ont pas pris part aux travaux de la commission.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

La presse en mal d'été

1 Les jeux Entre le fin du mois de juin et les premiers jours de septembre, la presse dispose à la fois d'un calendrier favorable et d'un calendrier défavorable. C'est particulièrement sensible en août.

2 Suis-je un lâche ? Quand je pense que les socialistes, la gauche en général, le Conseil constitutionnel, d'anciens résistants et d'autres méchantes gens font des milliers à ce pauvre Robert Hersant parce qu'il veut racheter en tout bien tout honneur une malheureuse chaîne de télévision qui perd de l'argent et deux ou trois journaux de province supplémentaires qui battent de l'aile...

3 Bonheur d'expression A propos de l'affaire Fontenay-sous-Bois, le Figaro daté du 8 août 1986 souffre avec le bonheur d'expression qu'il lui connaît le clou dans la victime. « Malgré l'évolution du dossier qui devient chaque jour de plus en plus accablant pour William Normand, M. Tarquien se refuse à reconnaître... »

4 Les auteurs et compositeurs expriment à M. Léotard « déception » et « inquiétude » Dans une lettre adressée, le lundi 11 août à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, par M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), vingt-cinq mille membres, ces derniers manifestent leur « déception » et leur « inquiétude » au texte de la loi sur la liberté de communication. Ils expriment trois griefs, qui concernent la publicité, les ressources financières et l'indépendance de la future Commission nationale de la communication audiovisuelle.

5 Les auteurs et compositeurs expriment à M. Léotard « déception » et « inquiétude » Pour ce qui est des ressources, la SACD critique les décisions de M. Léotard de plafonner les ressources publicitaires à hauteur de celles de la télévision pendant trois ans, de supprimer la taxe sur les magnétoscopes et de ne pas avoir rendu exécutoire la perception de la taxe pour copie privée instituée par la loi Lang du juillet 1985. Quant à la CNCL, enfin, la SACD « s'est toujours opposé au principe même de la séparation de l'audiovisuel et de l'Etat, risque d'aboutir, malgré son caractère indépendant, à un organisme dominé par le politique ».

6 Les auteurs et compositeurs expriment à M. Léotard « déception » et « inquiétude » Dans une lettre adressée, le lundi 11 août à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, par M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), vingt-cinq mille membres, ces derniers manifestent leur « déception » et leur « inquiétude » au texte de la loi sur la liberté de communication. Ils expriment trois griefs, qui concernent la publicité, les ressources financières et l'indépendance de la future Commission nationale de la communication audiovisuelle.

7 Les auteurs et compositeurs expriment à M. Léotard « déception » et « inquiétude » Dans une lettre adressée, le lundi 11 août à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, par M. Claude Santelli, président de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (SACD), vingt-cinq mille membres, ces derniers manifestent leur « déception » et leur « inquiétude » au texte de la loi sur la liberté de communication. Ils expriment trois griefs, qui concernent la publicité, les ressources financières et l'indépendance de la future Commission nationale de la communication audiovisuelle.







Informations « services »

Le Carnet du Monde

MAISON

Rotisseurs de jardin

Le barbecue est l'équipement traditionnel d'un jardin d'été.

Le nouveau barbecue à gaz est un foyer à combustion de gaz.

Le barbecue à gaz est un foyer à combustion de gaz.

Le barbecue à gaz est un foyer à combustion de gaz.

Le barbecue à gaz est un foyer à combustion de gaz.

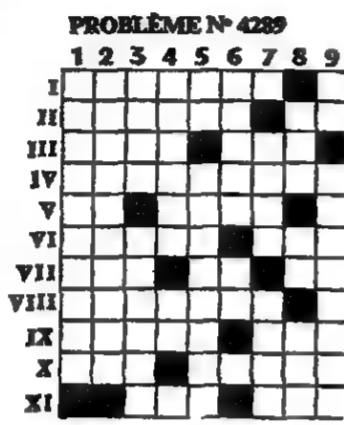
Pierres de lave

Elles sont utilisées pour le revêtement de jardin.

Pour les pierres de lave, il faut les utiliser correctement.

JANY ALJAME, spécialiste de pierres de lave.

MOTS CROISÉS



PROBLÈME N° 4289

HORIZONTALEMENT: 1. Les visées d'un de ses fils furent...

Échecs

Sixième partie Karpov retourne la situation.



Table with chess moves: 1. d4, 2. Cf3, 3. Cc6, 4. Cc3, 5. d4, 6. Fd3, 7. Fc4, 8. Fc3, 9. Dc3, 10. Dc3, 11. Dc3+, 12. exd5, 13. Cxh5, 14. Fh5, 15. d4, 16. Td1, 17. Dd5, 18. Dd3, 19. Fd2, 20. Td7, 21. Fd3.

RESULTATS COMPLETS N° 51 LOTO SPORTIF

Naissances

— Geneviève PROT et Virginie ABEL PROT, Alexandre, sont heureux d'annoncer la naissance de Sarah, le 26 juillet 1986.

Décès

— M. Michel Barberot, M. et M<sup>me</sup> Christian Honorat, ses enfants, M<sup>me</sup> Chantal Barberot, M. et M<sup>me</sup> Olivier Barberot et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Claude de Saint-Sébastien et leur fille, M. et M<sup>me</sup> Jean-Louis Barbier et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Philippe Honorat et leur fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Fernand BARBAROUX, née Madeleine Michel, survenu le 8 août 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

René BENOIS

— Le Ven<sup>o</sup>, en chaire, Les OTV, et tous les FFV, de la R.L., L.R., Libération Jean-Monnet, 16, rue Cadez, 75009 Paris, ont le deuil de faire connaître que son épouse, M<sup>me</sup> Geneviève BENOIS, est décédée le 10 août 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Journal Officiel

Sont publiés au Journal Officiel de la République Française...

Paris, 8 août

— M. René TROADEC, gouverneur de la France d'outre-mer (ER), commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, survenu à Lesvenez (29), le 10 août 1986.

Charles-Philippe de SCITIVAUD DE GREISCHÉ

[Né le 8 août 1911 à Rosnay (Indre), le vice-amiral d'escadre SCHWARTZ de Grésoche a commandé sa carrière comme enseigne de vaisseau de 1<sup>re</sup> classe en 1935.

René TROADEC

[Né en 1908 à Plouzanou-Tréz (Finistère), René TROADEC était commandeur de la Légion d'honneur, compagnon de la Libération, Croix de guerre (1939-1945) et médaillé de la Résistance.

Emmanuel Weintraub

son fils, Hans-Joachim Weintraub, survenu à Paris, le 11 août 1986, dans sa soixante-dix-huitième année.

M. Roger THOUARD

ingénieur honoraire des ponts et chaussées, officier de la Légion d'honneur, survenu le 10 août 1986, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Communications diverses

Le docteur Massart, oto-rhino-laryngologiste, diplômé de la faculté de médecine de Paris...

Le Monde MEDECINE

Dix mille cancers du travail

La France est un des pays industriels où le retard en matière de prévention des risques cancérigènes est le plus important. Les cinq cas de cancer qui ont été récemment constatés à l'Institut Pasteur seront-ils suffisants pour rompre le mur du silence ?

BERNARD CASSOU (\*), DOMINIQUE HUEZ (\*\*), FRANÇOIS DESRIAUX (\*\*\*)

LES campagnes d'information sur la santé ont largement dénoncé les effets cancérigènes du tabac et de l'alcool. En revanche, la cancérogénicité de nombreux produits industriels quotidiennement utilisés par des milliers de travailleurs est le plus souvent passée sous silence. Il aura fallu la survenue de cinq cas de cancer à l'Institut Pasteur de Paris pour que, l'espace d'un moment, le monde s'interroge sur les éventuelles possibilités de cancer au travail.

La France est ainsi l'un des pays industriels où le retard en matière de prévention des risques cancérigènes au travail est considérable. Que faire ? Les mesures devraient s'orienter dans cinq directions :

En France, 131 372 personnes sont mortes d'un cancer en 1982, soit 25 % des décès. Les statistiques montrent également que le taux brut de mortalité par cancer entre trente-cinq et cinquante-quatre ans est nettement plus élevé parmi les manœuvres, les salariés agricoles, les ouvriers et les employés qu'au sein des autres catégories sociales.

Le pourcentage de cancers professionnels parmi l'ensemble des cancers est l'objet d'une vive controverse. On peut estimer qu'il est compris entre 4 % et 10 % (1). Ce qui veut dire que, en France, de 5 200 à 13 000 personnes meurent chaque année d'un cancer lié à leur activité professionnelle.

Indemniser plutôt que prévenir

Curieusement, la même année, l'origine professionnelle n'a été reconnue officiellement que pour 73 personnes atteintes d'un cancer. Cette contradiction s'explique aisément si l'on considère le fonctionnement du système des reconnaissances des maladies professionnelles. Celui-ci privilégie l'indemnisation au détriment de la prévention.

De son côté, le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC) de Lyon a publié une liste de deux cents produits ou procédés industriels qui possèdent avec certitude des propriétés cancérigènes expérimentales. Parmi eux, trente-six ont été identifiés comme associés à un risque de cancer chez l'homme (2). En France, on préfère ne pas tenir compte de ces résultats. Ces produits sont reconnus comme pouvant être à l'origine de cancers : l'amiante, les amines aromatiques, l'arsenic, le benzène, le chlorure de vinyle, le chrome, les goudrons et le brai, le nickel, les oxydes de fer, les poussières de bois et les rayons X.

Une telle politique a pour conséquence, d'une part, de n'indemniser qu'un nombre très faible de travailleurs et, d'autre part, de ne pas permettre aux médecins de s'appuyer sur des données scientifiques qui accompagnent l'inscription d'un produit aux listes des maladies professionnelles.

(\*) Praticien hospitalier, maître de conférences. (\*\*) Médecin du travail. (\*\*\*) Ergonome.

consensus entre les partenaires sociaux sur l'étonnante mesure à prendre. Ils souhaitent, en revanche, utiliser les résultats des enquêtes épidémiologiques pour repérer les situations à risque. Mais les difficultés d'ordre scientifique sont considérables pour que ces enquêtes aboutissent. Le manque de crédits, l'absence de coopération à quelques exceptions près et d'ouverture des milieux industriels expliquent ces difficultés. Les enquêtes en milieu professionnel sont très rares. Quant aux statistiques de causes de décès, elles sont inutilisables en France, en raison du secret médical qui interdit de lever l'anonymat.

La France est ainsi l'un des pays industriels où le retard en matière de prévention des risques cancérigènes au travail est considérable. Que faire ? Les mesures devraient s'orienter dans cinq directions :

1. Répertoire des lieux de fabrication et d'utilisation des agents cancérigènes ou potentiellement cancérigènes. Pour ce faire, il faut prendre en compte les données des expérimentations animales et des études en laboratoire. Il faut améliorer les tests de détection à court terme, pour détecter rapidement les nouveaux agents cancérigènes parmi les centaines de substances mises en circulation chaque année ;

2. Surveiller les situations de travail dangereuses et, lorsque cela est possible, mesurer chez les travailleurs, dans le sang et les urines, la concentration des produits toxiques lorsque cela est possible. La surveillance biologique est insuffisamment développée en France. De même, il importe que la surveillance se poursuive au-delà de l'âge de la retraite, car c'est au moment où le travailleur n'est plus soumis à la



Le travailleur qui risque d'apparaître les effets retardés des mauvaises conditions de travail ;

3. Interdire la fabrication et l'utilisation des produits cancérigènes et se conformer en cela à la convention 319 du Bureau International du Travail. Et, si cela n'est pas possible, modifier les processus de production pour y intégrer la sécurité ;

4. Développer l'indemnisation des cancers professionnels en modifiant le mode de reconnaissance des maladies professionnelles. La commission Buhl-Lambert a fait des propositions très précises en suggé-

rant un « système mixte ». Près de quatre ans après la fin de ses travaux, elle attend toujours la publication du rapport ;

5. Informer les travailleurs exposés à des produits cancérigènes. C'est l'objectif des mesures du Livre des Risques du Travail (3), qui soulignent la nécessité de mettre en œuvre une pratique rigoureuse et qu'elle fait passer à une réelle participation des travailleurs aux mesures de prévention.

Le temps presse. C'est l'irresponsabilité et la négligence des pouvoirs publics et du patronat qui

vingt-cinq ans qui sont à l'origine des 10 000 cas de cancers professionnels que nous enregistrons chaque année. Faudra-t-il attendre les premières années du vingt et unième siècle pour prendre conscience des risques professionnels de travail d'aujourd'hui ?

(1) La Lutte contre le cancer en France, la Documentation Française, Paris 1986. (2) Les Cahiers de la mutualité, 1986, numéro 17. (3) Les Risques du Travail. Pour ne pas perdre sa vie à la gagner. La Découverte, 1985.

L'ÉPIDÉMIE DE SIDA EN FLORIDE

Les moustiques du lac Okeechobee

Que se passe-t-il à Belle-Glade ? Pourquoi cette bourgade de Floride est-elle, proportionnellement, la ville du monde occidental la plus touchée par le SIDA ? Où l'on reparle de bien mystérieux moustiques...

MAIN Street, la rue principale de Belle-Glade (Floride), est déserte en cet après-midi torride de juillet. Une grosse Chevrolet s'immobilise devant le drugstore. Un homme en sort. Il se précipite à l'intérieur, ressort une minute plus tard une cartouche de cigarettes à la main et démarre en trombe. « Depuis plusieurs mois, c'est comme ça que les jours, raconte un vieux Noir qui se balade sur le pas de sa porte. C'est comme si les gens ne voulaient pas venir à respirer l'air de la ville. Les fenêtres fermées, tous les jours la climatisation à fond. Ça n'a pas pitié ? »

Le vieux Noir n'a malheureusement pas tout à fait tort. Car Belle-Glade a le sinistre privilège de compter le plus grand nombre de cas de SIDA pour une population donnée. A la mi-juillet, on comptait cinquante-six personnes atteintes de la maladie, soit 2,5 pour 1 000, le taux le plus élevé des Etats-Unis et probablement du monde occidental.

Le docteur Mark Whiteside, médecin de l'Institut de médecine tropicale à Miami, est convaincu que ces chiffres ne représentent que la partie émergée de l'iceberg : « Il y a environ deux cents personnes présentant des symptômes des prémices de la maladie. En outre, ces estimations, identiques à celles du Centre de contrôle des maladies d'Atlanta, indiquent qu'environ cinq mille habitants de la ville sont séropositifs, soit vingt à cinquante fois plus élevé que la moyenne nationale. »

La particularité de la situation à Belle-Glade est, d'une part, qu'un malade sur deux n'appartient à aucun des groupes à risque

(toxicomanes, homosexuels ou transfusés) et, d'autre part, que le SIDA touche à 80 % des jeunes vivant dans un quartier ghetto. Un ghetto noir de 60, fut décrits « zone noire » par le municipal et où s'entassaient aujourd'hui dans des bâtiments vétustes plus de dix mille personnes, en majorité haïtiens.

Le docteur Kenneth Castro, chargé d'étude sur le SIDA à Belle-Glade pour le CDC d'Atlanta, estime que ces conditions de vie qui favorisent l'émergence du virus. Belle-Glade, explique-t-il, n'a pas les ressources de la zone de Miami. Chaque année, de novembre à mai, les grandes compagnies sucrières font venir de mille Jamaïcains

coupeurs de cannes, qui sont parqués dans de vastes camps à l'extérieur de la ville. Chaque soir, la plupart d'entre eux descendent dans le ghetto, où, à cette période, prostitution et drogue font rage. A tel point que la ville devient pendant six mois une étape obligée des migrants passant par le sud de la Floride.

Regain de tuberculose

Pour le docteur Whiteside, l'environnement insalubre ne permet pas, à lui seul, d'expliquer cette épidémie. Avec d'autres chercheurs, comme Jane Teas et John Beldekas (université Harvard), il fait partie de ce qu'on appelle le Cofactor school : il estime que le virus du SIDA, le HIV, n'est pas, à lui seul, pour expliquer l'apparition de la maladie. Pour cela, il a besoin de virus activateurs, cofacteurs. Il justifie de tels virus pallent, selon lui, à Belle-Glade. Facteur aggravant, ils sont transmis par les moustiques. Ainsi, 90 % des patients atteints de SIDA sont à Belle-Glade, séropositifs pour le virus

maguari. Même chose pour le virus de la dengue ou du ténaw.

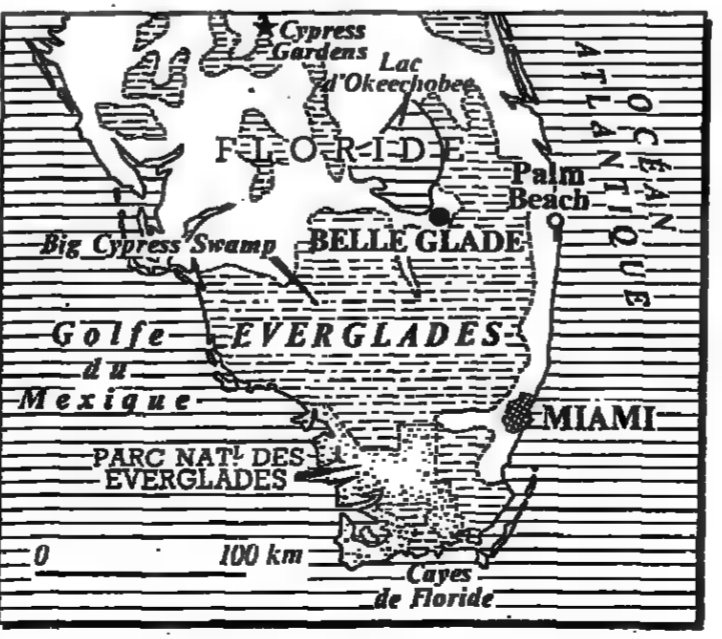
Diana a vingt ans. Haïtienne, elle travaille dans les champs de canne à sucre depuis environ un an. Elle sourit lorsqu'on lui parle des moustiques : « La ville est située au bord du grand lac Okeechobee, un plein de Everglades. Les champs, irrigués par des canaux, sont de véritables usines à moustiques et, dès que la nuit tombe, les nuages d'insectes s'abat sur la ville. Les Blancs ne risquent rien, ils vivent enfermés dans leurs maisons climatisées. Mais, dans le ghetto, la plupart d'entre nous n'ont ni l'air conditionné, ni le réfrigérateur, ni les moustiquaires, peu d'eau. Bref, nous vivons dans des conditions qui nous font piquer plus d'une centaine de fois par jour pendant des semaines entières. »

Pour beaucoup de spécialistes, l'épidémie de Belle-Glade est étrangement la même qui se développe actuellement en Afrique centrale. Fait inquiétant, selon le docteur Mark Whiteside, ces statistiques tendent à prouver

que le raz marée ne fait que commencer : 25 % des cas de SIDA observés en Floride ne font partie d'aucun des groupes à risque. A Miami, la proportion est de 10 %. La proportion hommes-femmes tend à s'égaliser et plus de 50 % des cas sont atteints.

Plus le même temps et pour la première fois depuis quarante ans (date de la découverte de la pénicilline), la tuberculose augmente dans les proportions dramatiques aux Etats-Unis. La corrélation entre SIDA et tuberculose semble aujourd'hui établie. « Si vous voulez savoir les prochains cas de SIDA, il faut se déclarer en Floride, indique le docteur Whiteside, il suffit de le reporter sur une carte indiquant les zones où la tuberculose se développe. Le mythe du SIDA ne touchant que les homosexuels et les drogués a assez vécu. Il faut affronter la réalité pour lutter intelligemment contre ce fléau qui ne fait que commencer à se propager. »

THOMAS ANAGYROS.



Les arbovirus activateurs

Les virus activateurs des cas de SIDA sont soupçonnés d'être des arbovirus. Transmis par un arthropode piqueur (un moustique, un culicéide, un phlébotome ou un scorpion), ces virus provoquent des maladies virales appelées arboviroses, qui peuvent atteindre l'homme (mammifères, oiseaux, etc.). Les plus répandues sont la fièvre jaune et la dengue.

S'il n'est pas rare d'observer des cas de dengue - en général très bénignes - dans le sud des Etats-Unis, il est un fait plus surprenant de retrouver ces virus dans telle fré-

quence (90 %) la présence de nombreux habitants de Belle-Glade et soupçonnés d'être les activateurs du virus du SIDA appartenant au groupe des arbovirus. Transmis par un arthropode piqueur (un moustique, un culicéide, un phlébotome ou un scorpion), ces virus provoquent des maladies virales appelées arboviroses, qui peuvent atteindre l'homme (mammifères, oiseaux, etc.). Les plus répandues sont la fièvre jaune et la dengue.

Autre caractéristique des arbovirus, le fait qu'ils sont capables, avec l'animal hôte au moins, d'activer l'immunité. C'est là à imaginer qu'il se passe, chez l'homme, avec le virus du SIDA, d'une telle façon que l'hypothèse de l'activation par un arbovirus est démontrée scientifiquement.

F. N.









بورصة باريس

Marchés financiers

BOURSE DE PARIS 11 AOUT Cours relevés à 17 h 34

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Comptant.

Comptant (sélection) Second marché (sélection)

Table for Comptant and Second marché with columns for Valeurs, Cours, and % change.

SICAV (sélection) 11/8

Table for SICAV and 11/8 with columns for Valeurs, Cours, and % change.

Marché libre de l'or

Table for Marché libre de l'or with columns for Valeurs, Cours, and % change.

ociers

Vertical text on the left margin.

Vertical text on the right margin.

هكنا من الشغل

Le Monde

ÉTRANGER, POLITIQUE, SOCIÉTÉ, CULTURE, ÉCONOMIE, SERVICES

M. Mitterrand face à l'ordonnance sur le mode de scrutin Les critères du redécoupage

Signera, signera pas ? Cette question va sans doute dominer la vie politique dans les prochaines semaines...

Entre mesure, - Le système proportionnel a rendu le meilleur de ses effets [pour le PS], avait-il dit à Soluté; il est important maintenant que le scrutin majoritaire puisse parfaire ces effets-là...

est plus classique (l'UDF et le RPR sont aux anges, la gauche et le Front national sont aux cent coups).

Le débat sur les « bavures » policières MM. Pasqua et Pandraud vont poursuivre SOS-Racisme un avocat et « le Nouvel Observateur »

Le ministre de l'intérieur a annoncé, lundi 11 août, dans un communiqué que MM. Charles Pasqua et Robert Pandraud demandaient que « des poursuites en diffamation soient engagées contre M. Julien Drey, vice-président de SOS-Racisme, M. Francis Terquem, avocat, et le Nouvel Observateur, qui a publié les déclarations de ce dernier ».

Le directeur du Nouvel Observateur a réagi dans un communiqué à l'annonce de ces poursuites, en assurant que c'est « le ministre lui-même » et « l'autorité politique » qui sont responsables des « bavures » et du « malaise » de la police...

L'ordonnance sur le travail différencié est publiée au « Journal officiel »

L'ordonnance sur le travail différencié (contrats à durée déterminée, travail temporaire, travail intermittent et temps partiel) a été publiée au Journal officiel du 12 août.

BOURSE DE PARIS

Séance du matin

La hausse s'accélère

Réamorcée en début de semaine, la hausse des cours s'est accélérée mardi 12 août au cours de la séance préliminaire de la matinée.

Table with 4 columns: Valeurs françaises, Cours précédent, Premier cours, Dernier cours. Lists various stocks like Accor, Agence France, Air Liquide, Alcatel, Alstom, BSN, BSN, etc.

Trois miliciens chiïtes tués et dix-sept « casques bleus » français blessés au cours d'accrochages dans le sud du Liban

Trois miliciens libanais ont été tués et dix-sept « casques bleus » français blessés au cours de plusieurs accrochages qui ont opposé lundi soir et mardi matin 12 août un élément du contingent français de la FINUL (Force intérimaire des Nations unies pour le Liban) et des éléments de la milice chiïte Amal dans le sud du Liban.

L'incident a provoqué des échanges de tirs qui se sont poursuivis durant toute la nuit entre les troupes de la FINUL et les miliciens chiïtes. Les miliciens Amal, armés de lance-roquettes du type RPG-7 qui ont pris position autour d'Abbasieh et de Maarakeh, ont tiré sur tout ce qui bouge dans le secteur, ce qui a empêché l'intervention des hélicoptères pour transporter les blessés français touchés au cours des accrochages de lundi soir et mardi matin.

Attaque irakienne contre le terminal iranien de Pile de Sirri

L'aviation irakienne a attaqué mardi le terminal pétrolier iranien de Pile de Sirri, ont annoncé les services des assureurs londoniens Lloyd's.

BRÈVES

ARGENTINE : le président Alfonsín souhaite le déploiement de « casques bleus » aux Malouines. Les forces de l'ONU pourraient être déployées aux Malouines pendant une période transitoire lors d'un transfert de souveraineté, a déclaré le président argentin Raul Alfonsín dans une interview publiée dimanche 10 août par l'hébdomadaire britannique The Observer.

L'affaire du Carrefour du développement M. Nucci et l'immunité parlementaire : une mise au point de l'Assemblée nationale

Un député ne peut se déposséder lui-même de son immunité parlementaire : cette précision a été apportée par les services de l'Assemblée nationale à la suite des déclarations de M. Christian Nucci se proposant de demander la levée de son immunité à celle-ci constituait « une entrave au bon déroulement » de l'information judiciaire en cours dans l'affaire du Carrefour du développement (le Monde du 12 août).

Les Britanniques construiront le métro d'Athènes

Le gouvernement grec a signé un accord avec un consortium de douze sociétés pour la construction de deux lignes de métro à Athènes. Le projet porte sur la réalisation d'une ligne ouest-est et d'une ligne nord-est de 13 kilomètres chacune et comptant, au total, vingt-huit stations.

Le comité de décolonisation de l'ONU ne se saisira pas cette année de l'affaire de la Nouvelle-Calédonie

New-York (Nations unies) (AFP). - Le comité de décolonisation de l'ONU ne se saisira pas cette année du problème de la Nouvelle-Calédonie, dont l'inscription à l'ordre du jour a été demandée par treize pays du Pacifique sud, à-on appris, le lundi 11 août, de source sûre aux Nations unies.

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le Monde ARTS ET SPECTACLES

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-91-77 + ISLM

L'HORSET Paris 5 Hôtels de charme, de tradition, d'accueil